

Un colloque sur la santé environnementale a réuni les professionnels de la petite enfance au Manège



Les professionnels de la périnatalité et de la petite enfance ont fait salle comble pour le colloque à Chambéry.

La Mutualité Française Rhône-Alpes a voulu sensibiliser et apporter des solutions pratiques aux professionnels de la périnatalité et de la petite enfance au travers de son colloque sur la santé environnementale qui a eu lieu mardi dernier au Centre des Congrès "Le Manège". Tout au long de la journée, devant une salle de conférence bien remplie, des spécialistes ont, au travers de leur conférence, démontré que les liens entre santé et qualité de l'environnement sont aujourd'hui très clairement établis et figurent parmi les priorités politiques de santé notamment en Rhône-Alpes.

Identifier les sources de pollution auxquelles les enfants peuvent être confrontés

L'objectif de ce colloque était de sensibiliser, éclairer et identifier les sources de pollution auxquelles les enfants peuvent être

confrontés. Il s'agissait notamment de repérer les moyens, de les limiter et enfin d'apporter des alternatives pratiques sur la santé environnementale. L'air que nous y respirons n'est pas toujours de bonne qualité. En effet, l'air intérieur est 2 à 5 fois plus pollué que l'air extérieur.

L'exemple de la crèche "La Ferme Julien" à Chambéry

Fabrice Dufus (Conseiller Médical en Environnement Intérieur - CMEI), au service Santé et Environnement de la ville de Chambéry, illustre parfaitement cette thématique. En 2010, le projet de la nouvelle crèche "La Ferme Julien" des Hauts de Chambéry était lancé. L'objectif était de conserver le bâti de l'époque et de rajouter une extension en ossature bois et cellules photovoltaïques dans le cadre de la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale). Une fois

la crèche opérationnelle, la ville a voulu s'assurer que l'air respiré par les enfants et le personnel était de qualité. Des balises environnementales ont permis de mesurer la température, l'humidité, le CO2 et les composants organiques volatils légers. Ce test a été mené pendant 4 mois et le bilan fut surprenant : malgré une réglementation respectée, la concentration de polluants était catastrophique. Plusieurs facteurs entraient en jeu : les polluants chimiques liés aux matériaux tels que le bois, la colle, le lino, la peinture, le ménage, les produits de nettoyage, les gels hydro-alcoolisés... faisaient monter le taux à 130 ug/m3 au lieu des 25 réglementaires. Des solutions ont été immédiatement appliquées : augmentation de la ventilation, sensibilisation du personnel, remplacement des produits de nettoyage par des eco-produits, suppression des gels hydro-alcoolisés au profit de ceux sans phtalate. Bilan, un franc succès car au bout de 3 mois de mise en pratique, les valeurs en polluants chimiques sont passées à 10ug/m3, ce qui est plus que satisfaisant. En conclusion, cette expérience va servir à la ville de référentiel pour les prochaines constructions et la commune travaillera davantage en amont du projet à l'élaboration d'un cahier des charges précis en terme de santé environnementale.



Les intervenants : Fabrice Dufus, CMEI Ville de Chambéry, Anne Cluzeau, CMEI CHU Grenoble, Sonia Bonneville, Animatrice Mutualité Rhône-Alpes et Philippe Perrin, Eco-Infirmier. Photo DL/Stéphanie BERTHET